

Journée ANDASS – EY

Renforcer les politiques sociales par une stratégie commune Etat- Départements

La journée technique consacrée au numérique dans les politiques sociales, organisée conjointement par l'ANDASS et EY, s'est déroulée le 20 mai dernier dans les locaux d'EY à la Défense.

Réunissant environ 70 participants en provenance notamment des Départements et des Métropoles, des administrations centrales (DGCS, DREES), des agences d'état impliquées dans le numérique et dans l'action sociale (CNSA, ANS), des cabinets de conseil spécialisée dans le numérique du champ social, tous animés par l'objectif commun d'améliorer les usages du numérique et le fonctionnement des systèmes d'information sociaux.

Cette journée partait d'un certain nombre de constats communs à l'ANDASS et à EY, et globalement partagés par les participants à cette journée.

Le premier de ces constats est que les gains d'efficacité réalisés grâce au numérique sont plutôt décevants. Même s'il faut sans doute nuancer ce constat en fonction des Départements, les gains des deux dernières décennies paraissent assez faibles, notamment dans les services administratifs, alors même que de nombreuses tâches sont théoriquement automatisables.

Le deuxième constat est que notre appareil statistique est insuffisamment développé pour permettre l'évaluation des politiques publiques ou le ciblage fin des mesures de prévention, alors même que les différents services intervenants auprès des familles disposent d'une mine d'informations utiles. Dit autrement, nous avons un problème global d'administration des données.

Le troisième constat est que la gestion de la relation usager des Départements a pris du retard par rapport aux grandes administrations œuvrant dans le champ de la protection sociale, comme par exemple les CPAM ou les CAF.

A partir de ces constats, les participants ont réfléchi ensemble à des pistes d'amélioration, en étudiant tout particulièrement l'opportunité d'une stratégie numérique commune Etat-Département.

Déroulement de la journée

La journée a débuté par une séquence d'introduction rappelant les constats de départ, suivie d'une présentation d'ensemble des projets numériques dans le champ social par Guillaume Marion (DGCS), qui a permis de mettre en lumière le foisonnement de projets dans ce domaine.

S'en est suivie une table ronde consacrée aux gains d'efficacité permis par les outils numériques autour de Christophe Paquette (Alpes Maritimes), Henri Lepers (Hauts-de-Seine), Lionel Barbault (Paris) et Hocine Madoui (CNSA), animée par René Ortega (Aude). Les projets présentés ont permis des gains d'efficacité, de partage d'informations et donc de qualité d'accompagnement dans le champ de l'insertion, de l'action sociale et du handicap en particulier.

Une seconde table ronde autour de Morgane Berthelot (ANS), Jessica Chamba (EY) et Olivier Léon (DREES), animée par Skander Ben Abderahmen (EY), et consacrée à l'utilisation des données pour mieux orienter les politiques sociales. Cette table ronde a permis d'une part de mettre en lumière les projets déjà en cours afin de faciliter le partage des informations du champ social et médico-social, entre professionnels et avec les usagers ; et d'autre part de visualiser concrètement comment les données

transmises pourraient permettre demain des comparaisons et des analyses rapides entre territoires, mais aussi, dans d'autres pays, comment elles permettent déjà de repérer des situations de risque plus tôt pour agir de façon plus préventive.

Les participants ont ensuite travaillé en ateliers sur cinq thèmes de réflexion :

- Mutualisation / projets conjoints / MOA partagées entre Départements
- Pilotage de projets nationaux / remontée de données
- Evaluation de politiques publiques / analyse données
- Protection des données / cybersécurité
- Interopérabilité / échange de données entre les différents systèmes

Synthèse des ateliers

Les travaux ont d'abord mis en lumière l'enjeu crucial de l'interopérabilité des systèmes. L'interopérabilité implique en effet l'utilisation d'un même langage à travers la création de référentiels communs. Elle est de nature à accroître la fiabilité et la complétude des données car elle permet de s'affranchir des saisies manuelles. Pour cette même raison, elle permet des gains d'efficacité aussi bien pour les usagers que pour les professionnels.

La difficulté pour les Départements de taille petite ou moyenne à financer seuls des systèmes performants a également été évoquée. Ces Départements sont naturellement particulièrement intéressés par le développement de projets nationaux dont ils pourraient bénéficier.

Enfin, la question de la protection des données personnelles et de l'usage approprié des données partagées a également fait l'objet de nombreuses discussions. Ces échanges ont abouti à la conclusion qu'il était nécessaire, là aussi, d'avoir une approche commune pour ne pas laisser chaque acteur isolé avec ces problématiques et pour apporter une réponse commune.

En lien avec ces différentes problématiques, un consensus se dessine en faveur de la mise en place d'une gouvernance partagée Etat – Département pour les systèmes d'information sociaux. En effet, les quatre propositions les plus fréquemment retenues par les participants lors du sondage final étaient :

- Définir le lieu où Etat et CD mettent en place une stratégie partagée
- Converger sur des nomenclatures communes et des référentiels partagés
- Créer une agence du numérique interdépartementale
- Réaliser une phase préfiguratrice de la gouvernance commune

L'idée d'une gouvernance commune est donc largement partagée, mais ses modalités sont encore discutées. Les uns proposent une phase préfiguratrice tandis que d'autres préconisent de créer d'emblée une agence du numérique interdépartementale afin de participer, aux côtés de l'Etat, à la maîtrise d'ouvrage de ces systèmes.

Table ronde finale

La table ronde finale réunissait des élus départementaux, des représentants des services centraux et déconcentrés de l'Etat ainsi que d'une agence d'Etat : Valérie Nouvel, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Manche, Vice-Présidente de la commission numérique de l'ADF, Alice Le Moal, Conseillère déléguée à l'aide sociale à l'enfance, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Cécile

Tagliana, Commissaire à la lutte contre la pauvreté en Ile de France, Florence Allot, Adjointe à la directrice générale de la cohésion sociale, Cheffe du service des politiques d'appui à la DGCS, et Stéphane Corbin, Directeur général adjoint de la CNSA

Cette table ronde a mis en évidence le souhait des Départements et de l'Etat de travailler ensemble. Pour les représentants de l'Etat cependant, la balle est dans le camp des Départements, qui doivent au préalable définir une position commune. Le message a été entendu par la représentante de l'ADF qui s'est déclarée favorable à l'idée d'une gouvernance commune chargée d'élaborer une vision partagée du devenir des système d'information sociaux et d'en suivre la mise en œuvre.

En fin de journée, Anne Troadec, DGA Solidarité du Département de la Savoie et Présidente de l'ANDASS, a formulé le souhait que de prochaines étapes concrètes se mettent en œuvre dans l'élaboration d'une stratégie numérique conjointe Etat- Départements, se faisant ainsi l'écho des dernières contributions et interventions des participants. L'ANDASS et EY se sont engagés à porter ces propositions auprès des différentes instances concernées et un point de suivi est d'ores et déjà prévu à l'occasion du prochain CA.

Retrouvez les supports de travail de cette journée au lien suivant : <https://www.andass.fr/journee-technique-sur-le-numerique-dans-les-politiques-sociales/>